



Titre de sejour montion retraité

Par kriouna

Bonjour,
j'ai déposé une demande de titre de sejour montion retraité le 09/02/2022
et après avoir completer mon dossier le 15/05/2022 en envoyant un act de naissance et un timbre fiscal de 25 euro
est ce que c normal de ne pas avoir une reponse jusqu'a ce moment ?

et vu que la prefecture a demandé de fournir un timbre fiscal est ce que ca veux dire aue ma demande a été accepté ?

merci pou votre aide

Par jpgroussard

Bonjour,
oui
non